# Les représentants des listes complémentaires et le SNUDI-FO reçus au ministère

Mercredi 24 septembre, des représentants de l'union des listes complémentaires de l'ensemble des académies se sont rassemblés devant le ministère, avec le soutien du SNUDI-FO.

Des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires dans les académies d'Aix-Marseille, de Lille, de Paris, de Reims, de Rennes, de Strasbourg… étaient présents.

Une délégation a été reçue pendant une heure par le conseiller social de la ministre démissionnaire afin de revendiquer le recrutement immédiat de la totalité des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires.

La délégation s'est tout d'abord étonnée de la diminution drastique du nombre de candidats aux concours de recrutement de professeurs des écoles 2025 inscrits sur les listes complémentaires (357 cette année), bien inférieur à ceux des années précédentes.

Si certaines académies ont recruté la totalité des candidats inscrits sur les listes complémentaires, ce n'est pas le cas pour d'autres (Aix-Marseille, Besançon, Lille, Nice, Paris, Reims, Rennes, Strasbourg…)

Pour autant les besoins sont manifestes car ces académies font appel à des enseignants contractuels, parfois issus de la liste complémentaire du concours de recrutement de professeur des écoles !

Le ministère n'a pas été en mesure d'expliquer pourquoi le recours aux enseignants contractuels avait lieu avant l'épuisement de la liste complémentaire, il a évoqué des choix académiques, mais il n'est pas difficile de comprendre l'économie que représente pour ce gouvernement, qui n'a comme perspective que l'austérité permanente, le recrutement de contractuels en CDD plutôt que de fonctionnaires d'Etat qui devront être rémunérés toute leur carrière !

Le ministère a confirmé que la règlementation permettait de faire appel à la liste complémentaire jusqu'à la date du concours 2026.

Il a aussi indiqué que concernant le recrutement des candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires *« rien n'était figé »*, qu'il allait faire le point avec les académie sur la question du bilan de la rentrée et qu'il reviendrait vers le SNUDI-FO en fin de semaine prochaine concernant la revendication portée par la délégation.

Le SNUDI-FO maintient plus que jamais ses revendications de recrutement de tous les candidats aux concours inscrits sur les listes complémentaires et de réabondement de celles-ci dans toutes les académies.

Le ministère doit répondre aux revendications !

Il invite les personnels à signer massivement la pétition nationale inititées par les candidates et candidats inscrits sur liste complémentaire du CRPE en scannant le QR-Code ci-dessous.

*Montreuil, le 24 septembre 2025*

*SNUDI-FO, syndicat national unifié des directeurs, instituteurs, professeurs des écoles, PsyEN & AESH du 1er degré Force Ouvrière*
*6-8 rue Gaston Lauriau 93513 Montreuil, http://fo-snudi.fr, 0156932266, snudi@fo-fnecfp.fr*